

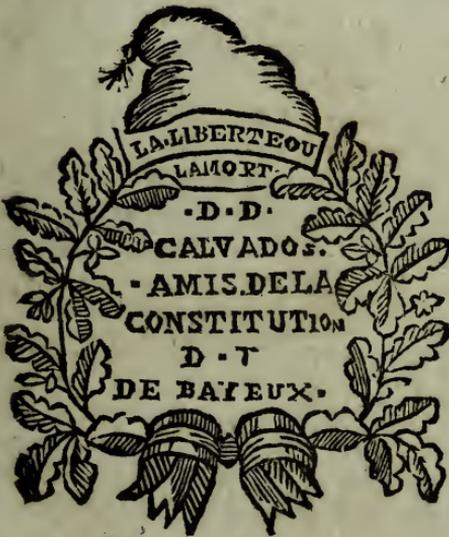
1

Case  
FRC  
26361

# S E R M O N

SUR L'ACCORD

DE LA RELIGION ET DE LA LIBERTÉ.



1791.

W. O. W. M. O. W.  
1850  
THE NATIONAL ASSOCIATION OF THE  
W. O. W. M. O. W.



1850

# S E R M O N

SUR L'ACCORD

DE LA RELIGION ET DE LA LIBERTÉ ;

PRONONCÉ

Dans la Métropole de Paris, le 4 Février 1791 ;  
pour la solennité civique des anciens Représen-  
tans de la Commune, en mémoire de ce qu'à pa-  
reil jour LE ROI vint à l'Assemblée Nationale,  
reconnoître la Souveraineté du Peuple.

P A R

CLAUDE FAUCHET, Prédicateur du Roi, dernier  
Président des anciens Représentans de la Commune,  
Procureur général du Cercle Social, pour la Con-  
fédération universelle des Amis de la Vérité,  
Membre de la Société des Amis de la Constitu-  
tion séante à Bayeux, Evêque constitutionnel du  
Calvados.

EN PRÉSENCE

Des Députés de l'Assemblée Nationale, du Garde-  
des-Sceaux de l'Etat, de la Municipalité, du  
Corps Electoral, des Présidens des Sections, du  
Commandant général, des Electeurs de 1789, des  
anciens Représentans de la Commune, de la Garde  
Nationale Parisienne, de l'Assemblée fédérative  
des Amis de la Vérité, et d'une immense réunion  
de Citoyens.

---

*Imprimé sur le manuscrit, et réimprimé par ordre de la  
Société des Amis de la Constitution de Bayeux.*

---

---

De l'Imprimerie de la veuve NICOLLE, Imprimeur  
de ladite Société.

# MEMORANDUM

TO THE HONORABLE SECRETARY OF THE INTERIOR

FROM THE COMMISSIONER OF THE GENERAL LAND OFFICE

RE: [Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]

---

# S E R M O N

SUR L'ACCORD

DE LA RELIGION ET DE LA LIBERTÉ.

---

*Qui resistit potestati, ordinationi Dei resistit.*

Celui qui résiste à la puissance souveraine, résiste à l'ordination de Dieu.

*S. Paul aux Rom. ch. 13.*

REPRÉSENTANS DE LA NATION, FRÈRES  
ET CITOYENS,

Nous célébrons la fête de la soumission d'un Roi à la souveraineté du peuple, source unique, d'où, selon l'institution de Dieu et l'ordre essentiel des choses, découle toute puissance nationale. Nous solennisons ce moment heureux où, représentant la première cité de l'empire, nous applaudimes à ce prince citoyen qui avoit déposé, dans le sanctuaire de la législation, le diadème du despotisme, pour recevoir la couronne des lois. Nous remplissons le dernier engagement que nous primes ensemble, lorsque nous occupions la maison commune, de nous réunir, à pareil jour, chaque année, jusqu'au terme de la vie, dans cette basilique auguste, pour y remercier le ciel de nous avoir rendus oculaires té-

A

moins et zélateurs sincères, dans une révolution propre à changer la face du monde. Ce jour est la première époque de la souveraineté reconnue d'une grande nation, et de la fidélité assurée du Roi d'un grand peuple. Il ne sera pas seulement fêté en présence de nos immortels législateurs, par les anciens Représentans de la Commune de Paris, par les généraux Electeurs qui les avoient précédés, par nos successeurs patriotes, dans la représentation de la Commune, et dans l'électorat, par ces invincibles Gardes Nationales, par cette multitude immense de citoyens qui remplissent le temple, et qui ont pris part à la rénovation, à l'institution de la patrie : il sera célébré par les races futures, par les nations, non plus ennemies ou indifférentes, mais sœurs et amies de la Nation Française, par la famille du genre humain. *La voix du peuple est la voix de Dieu* ; voilà l'oracle de l'univers ; il ne se taira plus ; on l'entendra sur tout le globe ; il éveillera par-tout la liberté ; il commandera les lois de la justice ; il ressuscitera la vérité ; il enfantera le bonheur ; il recréera la nature. Hâtons, MES FRERES, le succès de ces belles espérances et le développement de ces grandes destinées. Elles sont nées avec nous ; elles se sont accrues par nos soins ; elles nous appellent à leur poursuite : talens, facultés, corps et ame, consacrons tout à l'accélération de cette œuvre divine. Servons-la par la pensée, par la parole, par les écrits, par les vertus. Montrons-nous dignes, par un dévouement sans bornes, à la cause du peuple et de tous les peuples, d'avoir été les premiers élus de la

liberté dans la capitale des Français. Respectables et chers collègues, proclamons, au nom de la religion qui est la sanction du ciel aux institutions de la terre, les principes que nous avons tant de fois reconnus ensemble au nom de la patrie. Adorons Dieu comme souverain auteur de la révolution qui nous rend libres : reconnoissons sa loi dans nos lois, et son éternelle volonté dans la volonté générale. Que toute ame y soit soumise, depuis le prince dans le palais de la nation, jusqu'au plus foible des citoyens, sous les abris de la nature. Que tous obéissent au vouloir de tous : c'est l'ordre de la divinité. *Qui resistit potestati, ordinatione Dei resistit.*

Les vrais principes de la religion sont les principes de la liberté ; premier point.

Le vrai régime de l'Eglise catholique est le régime de la liberté ; second point.

Dieu de la France et de l'univers, de la patrie et de la religion ! notre amour vous implore. Et vous, Mère d'un Dieu fait homme, d'un Dieu ami de tous les hommes, Mère des fidèles et de toute la famille humaine ! notre confiance vous invoque.  
*Ave, Maria.*

#### P R E M I E R P O I N T .

Dieu a daigné se manifester deux fois sur la terre, pour contracter alliance d'une manière plus sensible avec les hommes ; la première avec un seul peuple, et la seconde avec toutes les nations. La divinité, dans ces deux interventions solennelles, s'est montrée populaire ; elle a dicté des lois de démocratie

nationale au peuple Juif , et ensuite des lois de démocratie fraternelle au genre humain. La loi de Sinäi et la loi de l'évangile écartent toute puissance arbitraire de dessus les hommes , ne leur imposent de règle que la raison suprême , et les mettent sous le régime divin de la liberté. Si ce fut au milieu des eclairs et des tonnerres que Dieu s'annonça comme législateur aux Israélites , c'étoit parce que ce peuple n'étoit point préparé , par les progrès naturels de l'esprit humain , aux douces lumières de la sagesse. La raison des mortels étoit encore dans son enfance : il falloit l'éveiller par un grand éclat , & la tenir attentive par un appareil imposant de majesté. Mais la loi rédigée , inscrite et proclamée , devoit être librement acceptée par tout le peuple assemblé en familles , en cantonnemens & en tribus. Ce ne fut qu'après cette acceptation libre que , la volonté générale ayant consommé son acte , l'alliance fut jurée et le pacte national déclaré inviolable. Non-seulement le code des lois fut définitivement sanctionné par l'exercice complet de la liberté générale , mais le gouvernement lui-même , proposé par la divinité et voulu par le peuple , fut démocratique. Le partage du territoire fut égal et librement convenu ; les juges furent à la nomination du public , et les chefs du pouvoir exécutif , au choix de la nation. Voilà , Mes Frères , la législation et le gouvernement de Dieu : tout pour le peuple , tout par le peuple , tout au peuple.

Le droit de changer le gouvernement est de se donner un roi , ce droit qui fait partie essentielle de

la liberté publique, fut laissé, par la divinité, aux Israélites. Elle leur exposa seulement les inconvéniens d'en user, et les abus qui pouvoient s'ensuivre : ils le voulurent; ils firent l'élection d'un monarque, et subirent les charges d'un trône où le pouvoir arbitraire aime à s'afféoir et à peser sur les empires. Cependant, de grandes précautions avoient été prises dans la constitution nationale donnée par le ciel aux Hébreux : le Roi, s'il leur survenoit la volonté d'en avoir un, ne pouvoit rien y changer; le pouvoir législatif lui étoit interdit, et le monarque des Israélites n'a jamais eu l'audace de faire une loi. Il étoit, au contraire, strictement obligé de se conformer lui-même aux lois de la nation. Mais les simples proclamations royales dégénèrent si facilement en ordres absolus; la puissance armée, quand elle est dans la main d'un seul, a, de sa nature, une influence si terrible; les impôts sont si aisément à la discrétion du trône; le sceptre est si bien façonné pour devenir, dans la main d'un tyran, le baillon du peuple, que la raison éternelle déclara que le Roi regarderoit comme son droit, celui de prendre les revenus, les troupeaux, les filles, les femmes des citoyens, et de dominer en maître sur toute la nation, si elle étoit assez ennemie de la sagesse et du bonheur pour en élever un sur sa tête. Mes Frères, ce n'est pas moi qui médís de la royauté; c'est Dieu qui parle, et la fréquente expérience de tous les siècles a confirmé sa parole. Pour un bon roi, comme Josias & Louis XVI, on a cent despotes, comme Achab & Charles IX. Tou-

tefois ce même Dieu, la raison suprême, ordonne que lorsqu'on a voulu avoir un roi, on lui obéisse en tout ce qui est conforme à la loi nationale, dont il est difficile, mais dont il seroit cependant nécessaire de l'obliger à ne s'écarter jamais.

L'Eternel avoit disposé une tribu entière d'interprètes de la loi, des citoyens extraordinaires de toute tribu, qu'il marquoit du sceau de la lumière avec le droit de s'opposer en son nom, et au nom de tout Israël, aux transgressions royales. Mais le despotisme entend-il la raison de Dieu et des sages? Ne sait-il pas corrompre les gardiens des lois? Les peuples avilis par des habitudes serviles, et aveuglés par les mensonges des émissaires de la tyrannie qu'ils reconnoissent pour leurs instructeurs, veulent-ils toujours avouer le petit nombre de leurs défenseurs sincères, et les hommes rares qui élèvent au milieu des clameurs du vice et de l'imposture, la voix du génie et de la vérité? Ils les laissent immoler par les tyrans. Isaïe fut scié par Manassès, et Zacharie égorgé par Joas. Dieu détestoit ces monstres qui assassinoient et les hommes de la loi et la loi elle-même : le peuple rampoit et subissoit tout. Quand il manque de lumière et méconnoît ses droits, il n'a plus rien de l'homme; c'est un troupeau que ses maîtres dévorent. Mais aussi quand il vient à se reconnoître, à reprendre sa puissance, à recouvrer le sentiment de sa céleste origine et de sa divine liberté, il se lève tout-à-coup, et tout entier, avec la force de Dieu, et il annéantit ses despotes. Ainsi, par la volonté du peuple et avec l'approbation

l'approbation du ciel, la famille de Saül fut dégradée du trône; Roboam fut délaissé par la majeure partie de la nation; Athalie fut immolée à la liberté publique, et un grand nombre de tyrans furent successivement sacrifiés, dans le royaume d'Israël, à la sainteté des lois dont ils étoient les violateurs. Voilà, Mes Frères, la politique sacrée de l'ancienne alliance. Aucun des grands Juges de la démocratie primitive, que Dieu avoit instituée pour le libre gouvernement de son peuple, ne s'écarta de la constitution divine et de la volonté populaire. Les rois que la nation voulut se donner, malgré les avis réitérés du père de la nature, quoiqu'ils n'eussent aucune autorité législative, furent la plupart des despotes qui firent leur propre malheur en faisant le malheur public. Tant il est difficile à la souveraineté du peuple de contenir le scèptre qu'elle confie au mandataire de sa puissance ! tant la raison éternelle oblige les hommes à se tenir en garde contre le pouvoir arbitraire de leurs chefs ! tant le ciel est favorable à la liberté de la terre et opposé aux tyrannies qui la ravagent, qui seules y introduisent, y propagent, y accumulent les vices et les calamités.

La seconde alliance offre un caractère plus grand et plus sensible encore de la volonté divine, en faveur de l'entière libération des humains de tout genre d'oppression. Dieu a paru lui-même, et il s'est montré l'homme du peuple et de tous les peuples; il a choisi, pour cette manifestation, l'époque où il n'y avoit pas une seule république au monde, et où tous les pays étoient gouvernés par des tyrans : il

nâquit lorsque Rome, qui avoit englouti l'univers connu, étoit dans la main d'Octave, et il mourut sous Tybère; sa naissance fut marquée par un édit du lâche tyran, qu'un sénat avili avoit surnommé Auguste. Cet édit ordonnoit l'enregistrement des habitans de toute la terre, *exiit edictum à Cesare Augusto, ut describeretur universus orbis*. Le cruel Hérode, qu'un peuple esclave eut la bassesse d'appeler grand, tenoit de la libéralité de cet Auguste la Judée sous sa domination, et signa la perfection du despotisme, en ordonnant d'égorger tous les enfans de Bethléem, pour immoler, à sa première apparition dans le monde, le prince de la paix, le libérateur du genre humain, le roi homme, le dieu populaire promis à toutes les nations et annoncé par les traditions de tous les peuples. Cet enfant des antiques promesses convoqua les bergers à sa naissance : c'étoient les hommes de la nature; il y appella des sages de l'Orient, qui, s'ils étoient rois, comme l'opinion l'a établi, ne l'étoient qu'aux termes de la sagesse : c'étoient des chefs de famille, philosophes divins, gardiens des espérances humaines, adorateurs de la lumière, et qui ne marchaient qu'à ses rayons. Le dieu homme fut, dès les premiers jours de son apparition sur la terre, persécuté par les tyrans, et voulut passer l'aurore de son enfance en Egypte dans les lieux inhabités. Il revint dans sa patrie sous des tyrans nouveaux, mais qui, par leurs divisions, laissoient flotter dans le pays quelques ombres de liberté populaire. Il marqua le point de sa première adolescence par un acte solemnel de mépris pour

les faux docteurs, qui abrutissent, par les instructions du fanatisme et du mensonge, l'esprit des jeunes hommes qui sont l'espoir des nations. Il confondit ces despotes orgueilleux de la doctrine dans leur imposture; il démontra qu'il ne falloit céder à leur enseignement que lorsqu'il étoit conforme à la droite raison, et sur-tout se garder avec soin d'imiter leur hypocrisie, qui laisse quelquefois sur leurs lèvres le langage de la vertu, et toujours dans leur ame les habitudes du vice. Il retourna dans sa famille jusqu'à l'âge de l'homme parfait; il se soumit aux lois domestiques qui sont le code de l'amour et de l'expérience, dicté par la nature elle-même. Mais là encore, il veut qu'on ne subisse rien d'arbitraire; et quand des parens moins éclairés exigent une soumission contraire à la justice éternelle, il apprend à leur opposer une résistance respectueuse, comme dans tout ce qui est juste, il enseigne à leur rendre une obéissance filiale : *nescitis quia in eis quæ patris mei sunt oportet me esse? . . . et erat subditus illis.*

Enfin, l'heure de ses grandes instructions à l'univers est arrivée. Il s'associe, dans la classe laborieuse du peuple, des hommes simples et droits : voilà ses apôtres. Il participe à l'innocente joie d'une famille populaire dans une fête nuptiale : son pouvoir dans la nature s'y déploie pour la première fois, afin de montrer que le peuple aussi doit participer aux largesses de la mère commune. Quand la vaine curiosité d'un roi lui demandera un signe de sa puissance, il le refusera, il ne daignera pas lui répondre. Il se confond avec la multitude pour

recevoir dans le Jourdain, de la main d'un sage, le symbole de la pureté des ames, de cette pureté de la nature que flétrit l'orgueil et que les richesses corrompent; il guérit les malades du peuple; il ne parle son langage consolateur qu'aux hommes du peuple; il aime d'une spéciale amitié les personnes du peuple; il descend aux plus attentives condescendances pour les esprits du peuple; il chérit, il embrasse les enfans du peuple; il passe les jours et les nuits à instruire la foule du peuple; il nourrit, dans les déserts, par ses secrets divins, la multitude du peuple; il refuse le trône qui lui est offert par la reconnaissance du peuple; il souffre tout pour le bonheur du peuple; il veut vivre toujours l'égal, l'ami, l'homme du peuple; il pardonne les murmures excités contre lui, dans le peuple même, par les faux docteurs du peuple; mais il ne ménage jamais les riches, les grands, les puissans, ennemis du peuple: ses anathèmes ne tombent que sur les têtes insolentes qui dominant arbitrairement le peuple; il réunit contre lui seul toutes les aristocraties qui avilissent ou écrasent le peuple, et il meurt pour la démocratie de l'univers. Cette parole, chrétiens, doit être prise à la rigueur de la pensée, car il n'y a pas exception dans sa doctrine pour un seul riche, pas pour un seul. Il faut, ou se dépouiller absolument de ses richesses pour les distribuer à ceux qui manquent; ou en gardant ses propriétés, s'en détacher de cœur, en user avec réserve, en répartir les jouissances aux indigens, ne pas fermer ses entrailles à un seul malheureux; en un mot, être d'es-

prit et en action, pauvre, et nullement d'affection et en usage, riche; si non point de place dans son royaume, expulsion de la famille des frères, éternel anathème. *Væ vobis divitibus; væ qui saturati estis, non diligamus verbo neque linguâ sed opere et veritate, qui clauserit viscera sua necessitatem habenti, homicida est, sit anathema.*

Mais, dira-t-on, si l'évangile ne garde aucun ménagement avec les riches qui font la misère publique, il honore les puissances qui font la force du gouvernement, et il ordonne la soumission à l'autorité qui fait l'ordre de l'état. Il est vrai, mes frères, mais, quand? et comment? Quand les chefs sont revêtus d'une puissance légitime, et avec les réserves qui assurent la liberté de tous les hommes. Non, certes, Jesus-Christ ne veut point de tyrans. Ni les Romains envahisseurs, ni les Hérodes usurpateurs, ni les princes des prêtres imposteurs, ni les Scribes voleurs, ni les Pharisiens sectaires dominateurs, ni les Publicains exacteurs, ni tous les fiers oppresseurs et faux directeurs, et puissans insulteurs du peuple, n'échappent à son mépris, à son indignation, au tonnerre de sa parole. Il accumule sur sa tête, pour la cause de la vérité sainte et de la liberté sacrée, leurs ressentimens et leurs rages: il pleure sur sa patrie qui s'est laissé donner des fers par les Romains, et qui se verra bientôt écrasée par les derniers fléaux de leur despotisme; il accuse la lâcheté de ses concitoyens qui n'ont pas voulu se réunir à sa voix comme les poussins se rassemblent sous les ailes maternelles pour échapper au vautour prêt à les dévo-

rer ; il voit avec une douleur profonde , que ce peuple , qui lui est si cher , n'est pas propre à comprendre sa doctrine libératrice , que tous les peuples du monde vivront encore long-tems dans la même illusion de servitude , qui écarte l'intelligence des droits de l'homme qu'il vient révéler ; mais il jette sur l'avenir des regards heureux , et prédit que le moment viendra où toutes les nations de l'univers finiront par l'entendre.

La cour des rois ! voulut-il jamais y paroître ? quand ce lâche Hérode qui avoit immolé le précurseur , parce qu'il avoit osé lui dire : « il ne vous est pas permis » , *non licet* , témoigna le desir de voir l'Ami du peuple qui développait , pour le bonheur des infortunés , sa puissance dans la nature ; avec quel mépris son vœu fut rejeté ! quand d'autres envoyés vinrent menacer le fils de l'homme au nom du tyran , le dieu de la liberté se montra dans sa réponse. « Allez dire à ce renard ( expression d'un dédain suprême , et qui caractérise tout ensemble la foiblesse des despotes , qui n'ont de force que par la ruse , et leur avidité pour le sang qui est le breuvage de la tyrannie ) « allez dire à ce renard que je chasse les démons , c'est-à-dire les esprits de mensonge et de fanatisme qui oppriment les hommes ; » que j'opère les guérisons de l'humanité encore aujourd'hui , demain , et que bientôt je mourrai » parce que je le veux , victime de mon amour pour la nature humaine. « O patrie qui tue les prophètes de la vérité , et lapides ceux qui sont envoyés pour ta délivrance ! tu seras toi-même anéantie par les tyrans ,

dont tu subis lâchement les lois. Pourquoi n'as-tu pas voulu m'entendre » ? Voilà le langage de Jésus-Christ et sa conduite envers Hérode. Lorsqu'à l'heure destinée à ses supplices, il se laissa conduire, par la force, devant ce vil scélérat assis sur un trône, il ne voulut pas l'honorer d'une seule parole. *Jesus Herodi nihil respondebat.*

Mais, Jésus-Christ, dit-on, reconnut la puissance du souverain Pontife des Juifs et du préfet des Romains ; il déclara que leur pouvoir leur étoit donné d'en haut, et que sans cela ils n'en auroient aucun sur lui. Grand aveu ! s'écrient les tyrans et les esclaves qui plient l'évangile à leur orgueil ou à leur stupidité. Comme si l'instituteur des hommes n'avoit pas eu le soin très-attentif de noter l'espèce de puissance dont il vouloit subir les attentats pour l'instruction et le salut du monde ! Comment l'appelle-t-il donc ce pouvoir qui vient d'en haut ? De quel horrible caractère sa divine sagesse s'est-elle appliquée à l'empreindre ? Il le nomme la puissance des ténèbres, l'autorité du mensonge, la domination des enfers, *Hæc est hora vestra et potestas tenebrarum, filius hominis tradetur in manus peccatorum . . . vox ex patre Diabolo estis.* Il subissoit cet exécrationnable pouvoir, pour en inspirer de l'horreur à tous les hommes, et afin qu'à l'heure de la lumière et du renouvellement de l'ordre, ce monde d'iniquité, que régissoit l'impotence, disparût, et que l'autorité de la raison suprême régnât seule dans l'univers. Non son royaume n'étoit pas de ce monde infâme, où il n'y avoit que tyrannie et servitude, et qu'il ne laissoit sub-

sister que par ménagement pour la liberté même dont les stupides humains méconnoissoient l'usage ; mais il appelloit cette liberté à ses véritables droits , et il annonçoit , avec le progrès de la lumière , la meilleure intelligence de sa doctrine , et la future libération du genre humain.

Il n'est pas vrai qu'il respecte l'autorité usurpée du grand Prêtre ; il lui demande au contraire , avec une haute liberté , de quel droit il l'interroge ? *Quid me interrogas ?* Il lui répond avec un tel accent de sainte indépendance , que les satellites du pontificat le frappent avec la brutalité qui caractérise les odieux valets des despotes , et il leur oppose l'unique puissance de la raison que ces misérables meconnoissent pour ramper devant le pouvoir de l'orgueil. Oui ; sans doute , l'autorité de Pilate venoit de Dieu , comme celle des tyrans Romains d'où elle dériroit , comme celle de tous les vexateurs des nations , celle de tous les démons , et de ce grand maître de tous les imposteurs , que Jesus-Christ appelle *le prince de ce monde et des ténèbres universelles. Princeps hujus mundi et tenebrarum harum.*

L'éternelle providence embrasse dans ses desseins les méchants et leur pouvoir comme les bons et leurs droits ; elle laisse la liberté des êtres intelligens s'exercer en bien ou en mal , selon leur volonté ; elle punit la déception et le crime par leur puissance même ; elle a décrété , dans sa sagesse infinie , que les plus lâches , sous le règne du mensonge , seroient vexés par leur lâcheté ; les plus insolens par leurs excès , et que le plus pervers de tous les êtres au-  
roit

roit le sceptre de l'imposture qui péseroit sur les scélérats et qui écraserait le roi du malheur lui-même, sous les débris de son empire; mais elle a réservé aux bons, qui seroient les victimes de ces exécrables puissances, des indemnités éternelles. Le fils de Dieu, le véritable roi de l'humanité, a voulu subir toutes les horreurs de ces tyrannies infernales. Par sa mort, qui fut leur ouvrage, il a jetté contre elles un éclat de lumière qui, après avoir dissipé, dans un premier horizon, les noires ombres où s'étoit plongé l'univers, doit les percer enfin, dans toute leur profondeur, à l'époque de la liberté, de l'égalité, de la fraternité générale des peuples, et démontrer que la pureté de la raison et le courage de la bonté peuvent présider seules avec l'autorité immédiate du père de la nature à la délivrance du genre humain.

L'évangile! c'est la nouvelle de joie, c'est l'annonce de libération, c'est la parole de vie pour tous les hommes de bonne volonté : c'est la trompette éclatante du jubilé de l'univers. Dieu est homme : ah! les hommes ne l'avoient pas encore compris, puisqu'ils adoroient des tyrans, des monstres humains qui affectoient de n'être pas des hommes. Dieu homme a voulu mourir par le despotisme de ces ennemis de la nature, pour nous faire vivre dans la liberté des enfans de la nature. Dieu homme a voulu qu'on fût libre, même de le méconnoître et d'inapprécier sa charité infinie, tant il ménage les droits de la liberté humaine ! mais il a vu, il a voulu les progrès naturels de la raison,

qui devoient enfin renouveler le monde et amener librement tous les hommes à la divine fraternité.

Voilà, mes frères, la loi de l'éternel dans l'ancienne et la nouvelle alliance : voilà les droits de l'homme, tels que le législateur de l'homme les a déclarés et sanctionnés dans ses révélations, qui n'étoient que des lumières versées sur la raison humaine, et des feux divins répandus dans les cœurs pour produire l'universelle affection. Si j'analysais toute la doctrine d'un dieu qui n'est que grace, amour, et qui fraternise avec tous les hommes pour les faire fraterniser tous ensemble, on verroit qu'il est impossible de trouver à placer avec ses lois, je ne dis pas un tyran, je ne dis pas un maître, mais un fastueux, mais un être à prétention dans la société de son peuple et dans sa famille de frères.

Il est donc démontré, chrétiens, que la vraie religion, celle à laquelle les passions n'ont pas touché, est conforme aux principes de la vraie liberté, de cette liberté divine qui doit embrasser, dans une parfaite égalité de droits, tous les enfans du père céleste, et faire régner l'unanimité dans l'univers.

Il me reste à prouver une seconde proposition, qui paroît plus contestable, et qui est cependant également certaine. Le véritable régime de l'église catholique est le régime de la liberté dans sa perfection.

## SECOND POINT.

Le vrai régime de l'église catholique se trouve dans les écrits des apôtres, qui l'instituèrent sur le plan de l'évangile; dans les usages des premiers

siècles du christianisme , qui s'y conformèrent fidèlement ; dans les réclamations des saints de tous les tems ; dans leur conduite exemplaire et dans leurs continuel efforts pour obtenir la réforme des abus introduits par les tyrannies , les aristocraties et les arbitraires dominations. Nous éviterons le détail des preuves , qui seroit immense ; nous ne nous arrêtons qu'aux traits principaux qui suffisent pour établir la conformité de la constitution essentielle du catholicisme , avec la constitution nécessaire de la liberté.

Pour la soumission aux puissances qui gouvernent les états , les principes apostoliques sont simples ; ils se bornent à exiger de chaque fidèle l'obéissance aux lois et à leurs préposés , en tout ce qui ne contraire pas la raison suprême et l'éternelle justice. Quand la volonté publique remet le scèptre du gouvernement dans la main d'un roi ou de plusieurs chefs , ou de dépositaires quelconques de l'autorité civile , il faut leur obéir sous les rapports auxquels s'étend leur mission légitime. S'élever contre l'ordre qui règle et maintient la société , c'est résister à l'ordination de Dieu même : *qui resistit potestati , ordinationi dei resistit*. Mais assurément , ni les apôtres , ni aucun être doué de raison et animé de vertu , n'ont pu entendre que la tyrannie et l'injustice fussent respectables et conformes aux intentions du père de la nature humaine. Tant que les peuples veulent en commun que la puissance régulatrice et active de l'état soit dans telles ou telles mains , il est du droit social absolu , dont Dieu est l'auteur , que toute

amé individuelle soit soumise à cet ordre de la volonté générale. Mais si la volonté générale, reconnoissant que ses agens ou ses interprètes la faussent et la violent, se manifeste elle-même hautement par la voix publique; alors cette restauration de la société, cette organisation nouvelle de l'état est l'intention précise de Dieu et l'ordination positive de sa providence. Voilà si évidemment la doctrine renfermée dans les principes des apôtres et des premiers disciples de l'évangile; elle est si manifestement conforme au christianisme, comme à la raison, qu'il n'est pas un catholique qui puisse la contester, sans abjurer, non seulement la foi, mais le bon sens des vrais fidèles.

Ménagèrent-ils la tyrannie, tous ces hommes divins, dont nous honorons l'invincible courage? Quand on vouloit leur interdire la liberté de leurs pensées et de leurs actes religieux, se soumirent-ils à ce despotisme impie, qui violoit le premier droit de l'homme? « Tu peux nous égorger, tyran; tu ne nous feras pas plier sous tes ordres arbitraires; torture nos corps, nous garderons nos ames. La parole est à nous, nous en userons en liberté, tant que nous aurons une voix pour la faire entendre. La vérité est à nous; nous la répandrons en tout lieu, tant que nous aurons une main pour l'écrire. La vérité est à nous, nous la pratiquerons sous tes yeux, nous la propagerons jusque dans ton palais, tant que nous aurons un cœur pour l'exhaler. Tu m'as fait griller sur des charbons ardents; mange: tu ne devoreras pas l'évangile de la fraternité avec ma chair,

il va planer , avec mon incorruptible pensée , sur ton empire ». C'est ainsi , mes frères , que les modèles du catholicisme gardoient , en dépit de toutes les aristocraties de l'univers , toutes les libertés. Voyez Justin , Quadrat , Apollinaire , Athénagore , Tertulien , Origene , Lactance , Salvien ; comme ils parlent de ces empereurs scélérats , qui étoient l'opprobre de la nature et des nations ! Comme le grand Athanase résiste à l'heureux tyran Constantin ! Comme notre immortel Hilaire de Poitiers traite le sombre despote Constance ! Comme il coalise toutes les Gaules , contre ses ordres pleins d'impiétés , et remplis d'insolence ! Ce sont les propres paroles de cet homme libre. Comme Basile de Césarée , avec toute l'imperturbabilité de la vertu , méprise et le farouche Valens et Modeste son impudent ministre ! Comme Grégoire de Nazianze , dans toute l'énergie de la vérité , caractérise ce Julien , qui n'étoit point un philosophe , mais un sophiste ; point un adorateur de la raison , mais un fanatique idolâtre ; point un vrai tolérant , mais un perfide persécuteur ; point un sage , mais un fourbe ; point un homme , mais un tyran ! L'impiété , brûlante aussi , sous son front de glace , de tous les feux de l'intolérance et du despotisme , peut défier ce monstre qui n'étoit , comme celui dont parle l'évangile , qu'un renard sur le trône ; la liberté , la sainte liberté l'abhorre , et malgré les impérieux despotes de la littérature qui voudroient violenter l'opinion , le dévoue , avec tous les tyrans ses semblables , au mépris des siècles et de l'éternité.

Oui, Mes Frères, le vrai régime du catholicisme est celui de la liberté universelle. Il s'accommode à tous les gouvernemens, pourvu qu'on soit libre d'y vivre en hommes et en frères. Il a en horreur les violences; il ne connoît d'armes pour la vérité que la libre persuasion; il ne tend, par les moyens de la lumière et de l'affection, qu'à l'union et à la paix. Mais les droits de l'humanité, consignés dans le code de la nature et sanctionnés dans l'évangile par l'humanité de Dieu, il les défend jusqu'à la mort.

Examinez-le en lui-même, ce régime de fraternité pure, et voyez, si les tyrannies ne l'avoient pas altéré, à quelle perfection de liberté, d'égalité, d'unité, il porteroit l'organisation sociale. Qu'est-ce que l'église catholique? C'est la société des frères sous le gouvernement des pasteurs légitimes. Quels sont les pasteurs légitimes? Ceux que les frères ont librement élus. Quels sont leurs droits? C'est de présider les assemblées, d'en recueillir les croyances, d'en publier la doctrine, d'en offrir les vœux au ciel, d'en remplir les rites consacrés, d'en soigner tous les membres, et d'être en leur qualité de premiers et de chefs, les ministres et les serviteurs de tous. Rien d'arbitraire, rien d'impérieux; toujours la voix publique, toujours la volonté générale. La naissance n'est rien, le mérite est tout. La richesse est proscrite, on ne veut que la vertu. Les biens sont en commun; ils appartiennent au besoin, point au luxe. Ceux qui gardent leurs propriétés en sont les maîtres, mais ils n'en doivent être que les administrateurs; leur nécessaire pris, le superflu est

aux pauvres ; ou plutôt, il n'y a point de pauvres dans une société si fraternelle, il n'y a que des égaux ; le travail est le sort de tous, et tous goûtent dans l'unanimité les bienfaits de la vie. *Multitudinis credentium erat cor unum et anima una*, existence laborieuse et douce ! repas pleins de charmes ! belle concorde ! fraternité sainte ! vertu divine ! ô nature ! ô Dieu de l'humanité ! quelle institution ! quel bonheur ! quelle anticipation des cieux ! tel fut à la naissance du christianisme le régime catholique. Ce modèle primitif devoit durer dans les souvenirs, et se perpétuer comme l'évangile dans les âmes vertueuses, jusqu'au moment marqué par la providence, pour la coalition des peuples et la congrégation du genre humain. Mais les momens de ce grand établissement de la raison universelle n'étoient pas encore arrivés, et le catholicisme, sans s'altérer jamais dans sa substance et dans ses moyens essentiels de salut, devoit se défigurer par les abus, les passions et les tyrannies des gouvernemens chrétiens de nom, et toujours impies en réalité. Non il n'y a pas encore eu de gouvernement véritablement catholique dans le monde, et quand je les appelle impies, c'est dans toute la précision de cette parole. Impie signifie sans pitié ; impiété ou mépris des hommes, c'est la même chose : et Dieu regarde comme des ennemis qui attentent à son être, les monstres qui étouffent ainsi dans leurs cœurs les saintes lois de la nature. Certes, Mes Frères, si vous voulez y prendre garde, excepté les efforts trop peu secondés de quelques bons princes, et de quelques sages administra-

teurs, vous ne trouverez, avant la révolution de l'amérique septentrionale, que des politiques d'athées dans les gouvernemens de tous les empires. Il n'en est pas un où les droits de la divinité et ceux de l'humanité, qui sont les mêmes, ne fussent sacrifiés à l'infériorité des tyrans.

Vous devez comprendre comment le catholicisme mêlé, incrusté dans ces polices anti-sociales, a dû voir son régime s'altérer, se dénaturer, devenir diabolique dans ses altérations, quoiqu'il restât toujours divin dans son essence. Les pasteurs sont devenus riches pour eux, et par conséquent insolens pour les autres. Ils ont cessé d'être à la nomination du peuple ; ils ont rampé devant les grands despotes des états, pour en obtenir le droit de tyranniser les églises. Il y a eu un bas clergé, et un clergé très-haut en effet, et d'un insupportable orgueil. Pierre, le premier des évêques, leur avoit dit — vous ne dominerez point — et ils ont répondu — nous dominerons. — Jesus-Christ lui-même, le pontife éternel, leur avoit dit — Je ne suis pas venu pour être servi, mais pour servir ; je vous ai donné l'exemple, que celui qui s'estime grand, devienne le dernier de tous ; les rois des nations plongées dans les ténèbres de l'idolatrie dominant, qu'il n'en soit pas ainsi parmi vous : et ils ont répondu — les autres seront les serviteurs et nous les maîtres ; votre exemple ne nous est rien, nous nous appellerons grands, nous prendrons même, comme en dérision de votre humble doctrine, le titre emphatique de *Grandeur* : nous serons plus que des rois dans le presbytère ;

nos arbitraires volontés, nos ordres absolus seront des lois suprêmes; qu'on ne nous demande point de raison des vexations qu'il nous plaira d'exercer sur de simples prêtres : ils dépendent de nous, qu'ils rampent dans la poussière; s'ils ont l'audace d'élever la voix, qu'ils périssent dans les cachots, car le gouvernement nous doit de tenir ces insectes en silence pour le bon ordre de l'église et de l'empire.

— Ceci, Mes Frères, n'est point une exagération, vous le savez tous, c'est ce que nous avons vu, il n'y a pas deux ans, et qui existoit de tems immémorial en France; c'est ce qui se pratique dans tous les gouvernemens, où les droits de l'homme sont méconnus, et où l'on tourne l'évangile de la fraternité, en évangile de la tyrannie : c'est ce qui arrive nécessairement par-tout, quand la divine liberté que Jesus-Christ est venu annoncer au monde, et l'église de frères qu'il a voulu former, sont empêchés par des oppressions diaboliques, et dénaturés par des orgueils dignes de l'enfer.

Sans doute, l'église catholique est infaillible, et il faut qu'elle le soit évidemment par l'assistance de l'esprit de vérité, puisque les Evêques dans les conciles n'ont pas abrogé une seule parole de ce livre sacré dont toutes les paroles les condamnent. Oui, elle est infaillible, parce qu'il a bien fallu porter dans ces assemblées solennelles la croyance des églises, et que les églises auxquelles l'esprit de Dieu préside, en dépit de l'immortalité de leurs chefs, n'auroient pu approuver universellement des décisions contraires à la volonté générale des frères.

Oui, elle est infaillible, car la voix du peuple s'y fait entendre par des organes qu'il démentiroit, s'ils osoient la trahir; comme à Seleucie et à Rimini où la majorité des évêques de toutes les catholicités mentit pour plaire à un tyran; mais les fidèles crièrent de toute part, et ces conciles manquèrent d'œcumenité par le désaveu des églises. C'est ainsi que l'église de Jesus-Christ est infaillible, pas autrement.

Ces contempteurs des prêtres n'ont-ils pas réussi à les bannir des conciles? N'est-ce pas par le fait des gouvernemens protecteurs de leur domination arbitraire qu'ils l'ont ainsi exercée? Ils tournent au sens de leur orgueil les traits même des écritures qui confondent leurs prétentions impérieuses. Saint Paul invite les prêtres, les anciens de l'église d'Éphèse, à venir conférer avec lui à Milet, *mittens Ephasum vocavit majores natu ecclesiarum*. Après les plus humbles et les plus tendres expressions de sa fraternité, il leur adresse ces paroles, tant de fois citées à contresens par les Evêques: « ayez soin de vos ames et du troupeau universel sur lequel l'esprit saint vous a établi surveillans ou évêques, pour régir l'église de Dieu, qu'il a acquise de son sang ». *Attendite vobis et universo gregi in quo vos Spiritus Sanctus posuit episcopus regere ecclesiam Dei quam acquisivit sanguine suo*. Oui, ce sont tous les prêtres d'Éphèse que Saint Paul appelle des évêques, et à qui il déclare que l'esprit saint leur a confié le troupeau catholique tout entier et toute l'église de Dieu, pour la régir par-tout où il leur sera possible d'exercer

leur ministère. Les Saints-Pères, les graves interprètes en conviennent, et Saint Augustin observe que les prêtres sont appelés évêque par l'apôtre, parce que le sacerdoce est un, et que les prêtres partagent avec les évêques la surveillance de toute l'église. Les serviles adulateurs des trônes épiscopaux, comme ils disent, déclareront que cette doctrine est le presbytérianisme; mais c'est celui de Saint Paul et de tous les Saints, qui n'ont jamais eu cet orgueilleux mépris pour les prêtres, et qui ont cru que la grâce descendoit sur les évêques eux-mêmes, comme il est dit de l'évêque Timothée, par l'imposition des mains du presbytère, *gratia quæ est in te per impositionem manuum presbyterii*. Quoi donc? n'est-ce pas assez que les évêques soient les premiers dans le sacerdoce, et qu'ils aient une ordination plus étendue pour présider leurs frères, conférer aux élus du peuple le caractère sacré, repandre les plus riches dons de la grâce sur les fidèles, surveiller, avec un droit d'aînesse, toute la famille où s'étendent leurs regards, et servir de modèle plus visible, plus honoré dans tout un diocèse, et par-là-même, dans toute l'église? On ne conçoit pas un tel orgueil avec l'évangile à la main, et cet orgueil dure depuis quinze cents années. En vain les vénérables pères, dans tous les conciles; en vain les vertueux évêques, dans tous les siècles; en vain les Saints, dans tous les temps, en vain les fidèles; dans toutes les églises, ont réclamé, à haute voix, la réforme nécessaire du clergé, dans son chef et dans ses membres. Cette réforme a été impossible, parce que

la pluralité des prélats faisoit seule les lois de discipline dans les synodes particuliers et dans les assemblées générales, et qu'ils vouloient garder, au prix de l'enfer, leurs richesses et leur despotisme. Cette partie du régime sacerdotal étoit si peu catholique, que toute l'église catholique en gémissoit, crioit au scandale, et ne cessoit de redemander le régime des premiers évêques, des premiers prêtres, des premiers saints amis de l'humanité. Cette réclamation continuelle et universelle, est la véritable voix réglementaire du catholicisme, voix indéfectible, voix de la nation sainte, voix du sacerdoce royal qui appartient largement à tous les fidèles, voix du peuple acquis à la vertu, voix de Dieu: *Genus electum, gens sancta, regale sacerdotium, populus acquisitionis ut virtutes annuntietis, . . . populus Dei.*

Or je dis, mes frères, et la preuve est faite, que ce régime pleinement catholique, où le peuple nomme ses pasteurs, où les pasteurs ne sont que les modèles, les interprètes, les aînés de la famille, d'où l'on bannit l'opulence et tous ses vices, l'orgueil et toutes ses prétentions, où le pauvre est autant que le riche, où il se forme entre l'un et l'autre, une fraternité, telle qu'ils se rencontrent, s'embrassent, se communiquent, qu'ils sont tous égaux en droits devant Dieu, devant leur conscience, devant la société; que le mérite enfin, le mérite seul et la confiance publique établissent des différences rachetées encore par la modestie et par le mutuel amour : je le répète, Chrétiens, et la démonstration est absolue;

que ce régime vraiment catholique est l'organisation sociale la plus pure et la perfection même de la liberté.

Hommage donc , immortelle gloire à l'Assemblée nationale de France et au roi des Français, qui ont adopté ce régime de fraternité générale, d'égalité universelle, de liberté œcuménique; et qui, après l'avoir fait passer dans l'empire, auquel, par la continuité des tyrannies dont la date remonte à l'origine des états, il étoit si étranger, le rendent intégralement à l'église, dont, malgré l'introduction des abus et des excès, il est la nature et l'essence. Ceux qui refusent de prêter le serment civique, le plus catholique qui fut jamais, s'ils n'étoient des aveugles, seroient des impies; car c'est refuser de jurer qu'on suivra l'évangile, la doctrine des apôtres, les maximes des saints, les règles de la vertu, la volonté des deux patries de la terre et des cieus. Que feront-ils, ces déplorables frères qui abjurent la fraternité, au moment qu'elle s'établit pour la première fois souverainement parmi les hommes? Machineront-ils les plus grands des crimes, les discordes, les fureurs, les destructions de l'humanité? Ils n'y réussiroient pas. La toute-puissance de Dieu est avec un grand peuple libre. L'enfer lui-même, avec tous ses anges de ténèbres déguisés en esprits de lumière, ne prévaudront point contre la liberté des Français qui prépare celle de la catholicité, qui prépare celle de l'univers, qui prépare le règne du ciel sur le genre humain. Que tout s'ébranle, que tout s'anime dans les deux mondes, d'un pôle à l'autre, sur les trônes

et dans les cabanes : l'heure de la liberté sonne ; le milieu des tems est arrivé : les tyrans sont murs.  
*Amen. Te Deum, laudamus.*

---

*EXTRAIT du Registre de la Société des Amis  
 de la Constitution séante à Bayeux.*

Du Mai 1791.

LECTURE faite du *Sermon sur l'accord de la Religion et de la Liberté*, par M. CLAUDE FAUCHET, Prédicateur du Roi, &c. &c., il a été unanimement applaudi, comme contenant la vraie morale évangélique et politique, et il a été arrêté, 1<sup>o</sup>. que la mention la plus honorable en sera faite dans le procès verbal de cette séance ; 2<sup>o</sup>. que ce Sermon est mis à l'ordre du jour, pour être lu de nouveau à la séance publique de Dimanche prochain ; 3<sup>o</sup>. qu'il sera réimprimé, jusqu'à concurrence de 1200 exemplaires, pour être distribué aux Citoyens, afin de confirmer les forts dans les vraies maximes de la religion et de la liberté, et d'éclairer et soutenir les foibles.

Le Procès-verbal signé PHILIPPES DELLEVILLE ;  
 Président du Tribunal du District, Président de la Société ;  
 POISSON, JOURDAIN, Secrétaires.